



## La taxe kilométrique en question - 20/02/2016

Couvin -

**Près de 60 entrepreneurs ont participé, à Couvin, à une réunion d'information** sur la taxe kilométrique. Beaucoup de questions se posent encore.



Ce mardi, le GECO (groupement des entreprises du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse) organisait une réunion d'information sur la taxe kilométrique, à l'hôtel de ville de Couvin. Une bonne cinquantaine d'entrepreneurs locaux a participé.

Après un petit-déjeuner convivial, le système qui entre en application dès le 1er avril pour l'ensemble des véhicules de transport de marchandises, a été présenté.

Pour rappel, les entreprises et les indépendants sont concernés, mais aussi les Communes lorsqu'elles disposent d'un camion de plus de 3,5 tonnes.

Plusieurs orateurs sont intervenus: Johan Schoups (administrateur général de VIAPASS), Dominique Darte (Région wallonne Cabinet Lacroix) et Jacques Delahu (SOFICO).

Cette réunion, riche au niveau des échanges, a soulevé beaucoup de questions et d'inquiétudes sur le sujet.

Les facturations différentes suivant la région du pays (Flandre, Wallonie ou Bruxelles) ont été évoquées, ainsi que le manque d'uniformisation avec autres pays. Un exemple? Au Luxembourg, il faut encore l'eurovignette que l'on doit en plus acquérir sur place.

D'autres questions concernaient le coût de l'appareil OBU (On board Unit) obligatoire pour les véhicules concernés ou encore l'état des routes wallonnes.

Le secrétaire général de l'UPTR (Union Professionnelle du Transport et de la logistique) a demandé des précisions sur le marché concernant l'OBU: une seule firme est agréée actuellement.

Le GECO a proposé aux participants de relayer directement, dans les prochains jours, leurs questions précises et complémentaires aux acteurs concernés. La prochaine réunion d'information du GECO est fixée le jeudi 17 mars, à Lanefte, sur le «Tax Shift», en collaboration avec l'UCM.

J.-L.H. (L'Avenir)